

*Initiatives ministérielles*

sement de la pêche de la morue du Nord, et le Programme d'adaptation de la pêche du poisson de fond de l'Atlantique.

Cette stratégie quinquennale fournit toute une gamme d'options à quelque 30 000 pêcheurs et travailleurs d'usine. Elle comprend plusieurs éléments que j'aimerais examiner à ce moment-ci.

D'abord, elle prévoit le versement d'une prestation qui varie entre 200 \$ et 382 \$ par semaine. Ensuite, elle offre aux participants diverses activités de formation, dont des cours d'alphabétisation et d'éducation de base pour adultes, des programmes d'études universitaires, des cours de formation en leadership, des services de planification de carrière et des cours de formation en entrepreneuriat.

En outre, les participants prendront part à des projets écologiques qui visent à préserver et à assainir l'environnement et à permettre aux pêcheurs et aux travailleurs d'usine d'acquérir de nouvelles compétences et de l'expérience.

Les participants qui trouveront et accepteront un emploi dans un secteur autre que la pêche obtiendront une prime d'emploi. Des subventions salariales seront offertes aux employeurs des secteurs non traditionnels de la pêche afin de les inciter à embaucher des pêcheurs et des travailleurs d'usine en tant qu'employés permanents à plein temps et à leur fournir une formation sur le tas.

Le programme offrira également des services de counselling de même que des mesures d'aide à la mobilité et au déplacement aux travailleurs qui déménageront dans des endroits où ils peuvent trouver du travail. Les participants auront aussi droit à des subventions d'encouragement au travail indépendant pour les aider à lancer leur propre entreprise. Toutes ces mesures sont positives.

Enfin, la Stratégie du poisson de fond de l'Atlantique prévoit un programme d'adaptation des travailleurs âgés ou un programme de retraite anticipée pour les travailleurs d'usine âgés entre 50 et 65 ans qui ne veulent prendre part à aucun de ces volets. C'est là la raison d'être du projet de loi C-30. C'est pourquoi le gouvernement l'a déposé et c'est pourquoi nous sommes ici aujourd'hui.

• (1235)

D'abord, je veux féliciter le gouvernement d'avoir lancé la Stratégie du poisson de fond de l'Atlantique. Les réformistes sont d'avis qu'elle constitue une amélioration par rapport aux programmes qu'elle remplace. Elle oblige les pêcheurs et les travailleurs d'usine à s'inscrire à des programmes de formation et de recyclage, à prendre part à des projets communautaires; elle leur offre toute une gamme de mesures d'adaptation et d'encouragement destinées à les remettre sur le marché du travail.

Bon nombre des mesures proposées visent à offrir aux participants plusieurs options qu'ils peuvent adapter à leur situation et à leurs besoins particuliers. Les programmes ont également pour but de permettre au gouvernement de réaliser des économies à long terme en essayant de remettre ces gens au travail. Je félicite le gouvernement d'avoir proposé des programmes si mûrement

réfléchis. On semble vraiment avoir cherché à faire preuve d'innovation, étant donné que les programmes mis sur pied dans le passé n'ont pas été efficaces.

Je crois que la stratégie reflète le désir légitime du gouvernement d'essayer d'éviter ou de rompre l'état de dépendance qui résulte souvent de programmes gouvernementaux de ce genre.

J'ai hâte de connaître les résultats de ces programmes, de voir si ces mesures peuvent être appliquées ailleurs au Canada, puisqu'elles s'inscrivent dans la réforme plus vaste de nos programmes sociaux qu'a entreprise le ministère du Développement des ressources humaines.

Assez pour les compliments. Passons au projet de loi C-30, le programme d'adaptation des travailleurs d'usine âgés. L'esprit d'innovation semble s'être arrêté là. Le projet de loi C-30 vise à modifier la Loi sur le ministère du Travail et à permettre au ministre du Développement des ressources humaines de conclure, avec les provinces, des accords prévoyant le versement d'une prestation de retraite anticipée d'au plus 1 000 \$ par mois à quelque 1 200 travailleurs d'usine âgés entre 50 et 65 ans. On estime que cette mesure coûtera entre 53 et 67 millions de dollars. Le gouvernement fédéral assumera 70 p. 100 de l'ensemble des coûts, et les provinces, 30 p. 100.

Le gouvernement versera aux travailleurs âgés une pension qui correspondra à 70 p. 100 de leurs prestations d'assurance-chômage, soit jusqu'à un maximum de 1 000 \$ par mois.

À l'heure actuelle, ce revenu garanti n'est offert qu'aux travailleurs d'usine. Toutefois, selon certains fonctionnaires, un programme similaire est en train d'être établi pour les pêcheurs. Cette aide sera donc offerte à d'autres.

Or, il semble que chaque fois que l'on crée un programme pour un groupe particulier, on crée des inégalités. D'autres réclament la même chose, de sorte que l'on est obligé de mettre sur pied un autre programme. Cela provoque un effet boule de neige et on finit par se retrouver dans un véritable fouillis qui nous coûte des millions et des milliards de dollars.

Les représentants du gouvernement ont expliqué les raisons qui ont mené à la création de ce programme. Ils ont dit que certains travailleurs d'usine ne voudront pas participer aux autres volets du programme offert par le gouvernement. Le fait de verser jusqu'à 1 000 \$ par mois à ces travailleurs permettra en fait au gouvernement de réaliser des économies. Les prestations versées dans le cadre de la Stratégie du poisson de fond de l'Atlantique se situeront entre 867 \$ et 1 655 \$ par mois.

Malheureusement, les réformistes croient que le gouvernement n'a pas réfléchi assez longuement à ce programme. Dans le cadre de la Stratégie du poisson de fond de l'Atlantique, les 30 000 pêcheurs et travailleurs d'usine au chômage seront tenus de participer à diverses activités qui visent à les remettre sur le marché du travail, s'ils sont âgés de moins de 50 ans. Or, le Programme d'adaptation des travailleurs d'usine âgés de même que le Programme de retraite anticipée conçu pour les pêcheurs partent du principe que ces travailleurs ne sont plus employables. À 50 ans, vous n'êtes plus apte à travailler, vous n'êtes plus en mesure d'être productif, vous êtes une ressource humaine